



Madrid, le 22 mai 2018

CIRCULAIRE ICCAT # 3362 / 2018

OBJET : TERMES DE RÉFÉRENCE - APPEL D'OFFRES DE L'ICCAT- COLLECTE D'ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES AUX FINS DE L'ÉTUDE SUR LA CROISSANCE DES ISTIOPHORIDÉS DANS L'ATLANTIQUE EST

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint l'appel d'offres de l'ICCAT portant sur la collecte d'échantillons biologiques aux fins de l'étude sur la croissance des istiophoridés dans l'Atlantique Est.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.


Driss Meski
Secrétaire exécutif de l'ICCAT

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission :	R. Delgado	Président du COC :	D. Campbell
Premier Vice-Président :	S. Depypere	Président du PWG :	N. Ansell
Second Vice-Président :	Z. Driouich	Président du STACFAD :	H. A. Elekon
Président du SCRS :	D. Die		

- **Chefs de délégation / Chefs scientifiques**
- **Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes**

PIÈCE JOINTE :

Termes de référence de l'appel d'offres

TERMES DE RÉFÉRENCE

APPEL D'OFFRES

COLLECTE D'ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES AUX FINS DE L'ÉTUDE SUR LA CROISSANCE DES ISTIOPHORIDÉS DANS L'ATLANTIQUE EST

Contexte et objectifs

Ce projet vise principalement à collecter des données biologiques sur la croissance des istiophoridés (BIL) dans l'Atlantique Est, de compléter les collections de ces données réalisées ailleurs dans l'océan Atlantique. Ces données sur la croissance sont nécessaires afin d'améliorer les paramètres de croissance utilisés dans l'évaluation des istiophoridés et d'aider le SCRS à fournir un avis scientifique à l'ICCAT aux fins de leur gestion.

Le présent appel d'offres vise à recueillir des données biologiques en 2018 et à entreprendre des études sur la croissance des istiophoridés provenant de l'Atlantique Est.

Le présent appel d'offres poursuit deux objectifs spécifiques :

- Le premier objectif consiste à recueillir des pièces dures (otolithes, épines ou vertèbres) ainsi que des informations connexes sur les makaires et les voiliers capturés au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest par toutes les pêcheries actives dans la zone de la Convention de l'ICCAT, dans le cadre des pêcheries ciblant les istiophoridés ou de celles capturant ces espèces en tant que prise accessoire.
- Le second objectif du présent appel d'offres consiste à étayer l'analyse des données sur la taille et l'âge pour estimer les paramètres de croissance des principales espèces d'istiophoridés présentes dans l'Atlantique Est.
 - ✓ *Makaira nigricans* (BUM)
 - ✓ *Tetrapturus albidus* (WHM)
 - ✓ *Istiophorus albicans* (SAI)

Dans le cadre de cette collecte d'échantillons biologiques et d'études sur la croissance, les institutions scientifiques et les entités publiques ou privées sont invitées à présenter leurs offres afin de fournir des échantillons de pièces dures prélevés sur des istiophoridés. Il est préférable que les organisations participant à la proposition se présentent en tant que consortium et ne soumettent qu'une seule offre pour le projet. Tous les échantillons collectés et les résultats obtenus dans le cadre du Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés (EPBR) ne pourront être utilisés qu'à des fins scientifiques et conformément aux normes de l'ICCAT. Toute autre utilisation de ces données devra être expressément autorisée par l'ICCAT.

Tâches du prestataire

Le prestataire travaillera en étroite consultation avec le Secrétariat de l'ICCAT.

Le prestataire fournira au Secrétariat une description détaillée du plan d'échantillonnage biologique expliquant la façon dont les activités biologiques seront réalisées (espèces à échantillonner, strate spatio-temporelle de l'échantillonnage biologique, nombre de poissons à échantillonner, type d'échantillons biologiques à prélever, etc.). Il convient de signaler que, dans le cas de l'échantillonnage biologique et des analyses, qui visent à représenter l'ensemble du stock, les études qui présentent une faible échelle spatio-temporelle ne rempliront pas les objectifs du projet. C'est pourquoi les offres devraient être **de portée régionale** et impliquer des **activités en collaboration**. Il apparaît toutefois clairement que, compte tenu des délais fixés dans le présent appel d'offres, et de la date d'achèvement du projet, les soumissionnaires ne devraient recueillir des échantillons qu'au titre d'une partie de 2018 et non pas pour l'année entière.

Le prestataire devra respecter les points suivants :

- a) Le prestataire doit fournir au Secrétariat une description détaillée du plan d'échantillonnage biologique, incluant les aspects relatifs à l'échantillonnage biologique (p.ex. ports, à bord), au type d'échantillons biologiques à prélever et à analyser (otolithes, épines), nombre de poissons à échantillonner par mois, paramètres biologiques à estimer, etc.
- b) Le prestataire doit rigoureusement suivre les protocoles décrits dans [le manuel de l'ICCAT](#) pour la collecte et l'analyse des données de croissance.
- c) Le prestataire devra présenter à l'ICCAT un rapport détaillé résumant les paramètres préliminaires de croissance estimés.

Qualifications minimales du prestataire

- Expérience documentée de plusieurs années dans la recherche consacrée aux istiophoridés et/ou aux espèces de grands pélagiques et expérience dans la collecte de données halieutiques.
- Titulaire d'un diplôme universitaire dans l'un des domaines suivants : sciences halieutiques, biologie marine, statistiques, sciences naturelles, sciences biologiques, sciences environnementales ou domaine connexe (dans le cas des scientifiques individuels).
- Excellente maîtrise de l'une des trois langues officielles de l'ICCAT (anglais, espagnol ou français). Un niveau élevé de connaissances de l'anglais est souhaitable.

Demande d'offres

Les entités intéressées sont invitées à soumettre une offre à l'attention exclusive de M. Driss Meski, Secrétaire exécutif de l'ICCAT, à l'adresse suivante : driss.meski@iccat.int avant le **8 juin 2018**.

- a) La description détaillée du plan d'échantillonnage biologique (tel que détaillé au point a) des tâches du prestataire), les coûts complets de la collecte des échantillons biologiques et l'estimation des paramètres de croissance et de maturité.
- b) Le curriculum vitae du soumissionnaire (dans le cas des scientifiques individuels) et de tout autre collaborateur.
- c) Le résumé historique de l'institution se présentant (dans le cas des institutions soumissionnaires), décrivant l'expérience documentée en matière d'études consacrées aux thonidés mineurs, ou à toute autre espèce de grand pélagique, ou à la collecte des données, devant inclure les récents contrats pertinents portant sur des activités identiques ou similaires et d'autres références (numéros des contrats, coordonnées, numéros de téléphone et toute autre information pertinente).
- d) Nom, adresse et numéro de téléphone de l'organisme soumissionnaire.
- e) Les informations institutionnelles et administratives de référence de l'organisme soumissionnaire (par ex. : statuts, type d'institution, budget annuel, procédures de contrôle du budget, etc.), le cas échéant.
- f) Une liste détaillée de toute activité sous-traitée.
- g) Déclaration spécifiant que l'institution soumissionnaire appliquera les procédures et les formats aux données à fournir.
- h) Déclaration spécifiant que tous les commentaires éventuels réalisés sur les données et/ou les documents fournis seront inclus avant la soumission au SCRS de l'ICCAT.
- i) Référence du présent appel d'offres (le cas échéant).
- j) Déclaration spécifiant l'étendue de l'accord avec toutes les modalités, conditions et dispositions s'y rattachant.

Les offres qui ne fourniront pas la documentation et l'information requises ou qui rejetteront les termes et les conditions du présent appel d'offres ne seront pas retenues.

Les prestataires peuvent être des institutions de recherche, telles que des laboratoires gouvernementaux ou privés, des universités ou des cabinets-conseils privés, ou bien des scientifiques individuels, ou toute autre entité possédant les qualifications requises.

Le prestataire devrait être disposé à faire un compte rendu à toute réunion requise par l'ICCAT.

Le Secrétariat de l'ICCAT procédera à la sélection des offres. Au terme du processus de sélection, le Secrétaire exécutif de l'ICCAT informera l'entité adjudicatrice du contrat d'ici le **15 juin 2018**.

Documents à fournir

1. **Un document SCRS et une présentation Power Point** faisant état des résultats préliminaires à la réunion du groupe d'espèces sur les istiophoridés du SCRS de 2018.
2. Les échantillons de pièces dures étiquetés doivent être acheminés conformément aux instructions dictées par le groupe d'espèces sur les istiophoridés et les protocoles décrits dans le [manuel de l'ICCAT](#) doivent être appliqués pour la collecte et l'analyse des données sur l'âge et la croissance.
3. Le **projet de rapport**, à soumettre **le 15 décembre 2018 au plus tard**, devra comprendre :
 - a) Résumé exécutif.
 - b) Description complète du travail accompli.
 - c) Description préliminaire de la taille par âge et des paramètres de croissance.
 - d) Références et bibliographie.
4. Le **rapport final** devra être mis à jour en tenant compte des commentaires formulés par le Secrétariat de l'ICCAT ou le SCRS et devra être présenté **le 31 décembre 2018 au plus tard**.

Détails des paiements

Des versements seront réalisés conformément au calendrier suivant :

- 40 % du montant total du contrat, dans les 30 jours après la signature du contrat et après avoir reçu une facture ordinaire pour le paiement anticipé,
- 40 % du montant total du contrat lors de la réception du projet de rapport final et après avoir reçu une facture ordinaire,
- 20% après l'approbation du rapport final par l'ICCAT comprenant les commentaires formulés par l'ICCAT et après avoir reçu une facture ordinaire.

Logistique

Tous les documents fournis par le prestataire doivent être en **Open Format ODF 1.2**, tel que MS Word ou « *.odf » de Apache OpenOffice et LibreOffice. Les figures doivent être en Excel (ou dans un format compatible). Les figures et les photos doivent être en JPEG ou TIFF (ou dans un format compatible). Tous les documents présentés devront être rédigés en anglais, espagnol ou français.

Les données doivent être fournies dans le format standard de l'ICCAT pour les statistiques. Les données biologiques doivent être soumises dans un format défini par le Secrétariat de l'ICCAT.

Propriété intellectuelle

Tout le matériel produit par le prestataire demeurera la propriété de l'ICCAT, sera tenu confidentiel et ne pourra en aucun cas être diffusé par l'adjudicataire du contrat. L'utilisation scientifique des données par le prestataire devra toujours être préalablement notifiée à l'ICCAT afin d'en obtenir l'autorisation.

Pour toute information sur cet appel d'offres, prière de contacter le Secrétariat de l'ICCAT à l'adresse suivante : info@iccat.int